









Dans le cadre du décret Education Permanente

La Plate-forme francophone du Volontariat présente :

ANALYSE N°3

(8.108 signes)

Quand précaire rime avec volontaire

Les personnes en situation de précarité ont-elles la possibilité de s'engager dans une activité de volontariat et selon quelles modalités ?







Introduction

La caractéristique principale de la pauvreté est de ne pas disposer d'un revenu suffisant pour vivre. On considère comme pauvres les individus disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian de l'ensemble de la population, soit 973 euros/mois pour une personne isolée et 1044 euros/mois pour un ménage composé de 2 adultes et de 2 enfants. En Belgique, 14,6% de la population vit avec un revenu égal ou inférieur à ce seuil, soit 1,6 millions de personnes...

Bien entendu, il s'agit ici d'une approche purement économique. Peut-on par exemple considérer que les personnes qui sont juste au-dessus de ce seuil de pauvreté peuvent mener une vie digne? Il faut considérer la pauvreté comme un phénomène complexe et multidimensionnel qui a des impacts dans tous les domaines fondamentaux de la vie : enseignement, emploi, logement, santé, ... L'école reproduit les inégalités sociales et de nombreuses personnes précarisées n'ont pas ou très peu été formées. Quant au logement, il est fréquemment petit, insalubre et avec une consommation énergétique exorbitante. Cette situation, ajoutée parfois à des métiers à risques et une alimentation déséquilibrée, provoque inévitablement des problèmes de santé et un vieillissement prématuré.

Ces différents aspects combinés entraînent bien souvent ce que l'on appelle aujourd'hui la **spirale de la pauvreté**. Ce processus fait la distinction entre la pauvreté qui traverse les générations et la précarité résultant d'un effet d'entraînement : chômage, travail précaire, adultes isolés avec enfant, personnes âgées ou handicapées, ... Cependant, il s'agit bien de 2 étapes sur un continuum.







1) <u>L'insertion des personnes précaires</u>

De nombreuses questions se posent dans les organisations lors du passage d'une personne du statut de bénéficiaire à celui de volontaire : peut-il du jour au lendemain circuler librement dans la maison alors qu'il présente des troubles du comportement ? Est-ce qu'un volontaire sans-abri est dans l'obligation de prendre une douche s'il a des responsabilités liées à la nourriture ?

Comment l'équipe de volontaires va vivre le fait de collaborer avec une personne suicidaire ou au ancien détenu? Si on ne veut pas exclure ces personnes à priori, il est nécessaire de réfléchir à tous ces aspects, d'assurer un accompagnement et de mettre en place un véritable processus d'insertion.

Cette réflexion s'étend évidemment à toutes les précarités, qu'elles soient culturelles, psychologiques, physiques qui entraînent les mêmes conséquences sur l'impossibilité de bénéficier d'un revenu ou de pouvoir s'insérer socialement. Avant tout, les personnes précaires doivent être considérées comme des **personnes à part entière** afin de permettre une transition plus fluide si leur rôle social venait à changer au sein de l'organisation. Nous sommes tous la somme de nos expériences et de nos émotions quotidiennes et cette dimension est à prendre en compte pour faire sauter les clivages dans les échanges. Au niveau du volontariat, c'est un élément primordial car les individus ne sont volontaires que durant une partie mineure de leur temps.







2) <u>Témoignages de personnes précaires et volontaires</u>

Fernand : « J'ai toujours vécu au milieu des personnes qui sont dans la misère. Je suis militant ATD Quart Monde, ce qui veut dire que j'ai vécu moi-même dans la misère et que je la combats. Je rencontre les gens dans la rue et je les encourage à venir au mouvement ADT Quart Monde. Je suis fils de mineur et depuis l'enfance, je connais cette réalité et je m'y implique. En tant que personnes précaires, on ne nous fait pas confiance et nous sommes comme incapables, nerveux, violents, ... Alors que mon expérience m'a fait rencontrer des gens doux, attentifs et ponctuels. Il y a cependant trop d'obstacles pour faire du volontariat. Les démarches administratives sont trop lourdes, on a besoin de l'autorisation de l'ONEM, de formation et souvent d'un permis de conduire. Il y a aussi le problème du logement et de la santé. Si vous n'avez pas un logement décent, cela va créer du stress et cela ne vous donne pas toujours envie de vous engager. Nous, on accompagne désormais des personnes pour ne pas qu'elles tombent dans les mêmes travers que nous. On est avec eux lors des rendez-vous chez l'assistant social, pas pour parler à leur place, mais pour les mettre en confiance. On leur prépare les documents et on les coache un peu avant. Ce n'est pas facile et il faut avoir du vécu. J'ai été formé pour développer ma compréhension envers la situation des autres, car il y a très vite ce sentiment d'être inutile qui domine. On est d'abord aidé, puis on aide les autres, mais c'est un processus long. L'ambiance est primordiale. Il faut être entendu, pouvoir travailler à son rythme et sentir la confiance des autres.»

Carine: « J'aime bien rendre service, surtout dans mon entourage. Pour l'instant, je rends service à un jeune que j'ai rencontré dans la rue. Il n'a pas de ressource alors je l'emmène avec moi au théâtre et je lui explique les endroits où il peut manger ou dormir.







Pendant ce temps, il parle de lui et ca lui fait du bien. Je rends aussi service dans des hôpitaux où j'accompagne des patients à leurs rendez-vous. Cela me permet de sortir de chez moi, car je suis toute seule et j'aime le contact avec les gens. C'est difficile de participer à une activité parce que j'ai du mal à m'exprimer. Je suis allée très tôt en enseignement spécialisé et je suis toujours stressée qu'on ne me comprenne pas et qu'on se moque de moi. C'était dur au début de rentrer dans des groupes où je ne connaissais personne. Mais, je ne me suis pas découragée et j'ai persévéré pour être acceptée et reconnue comme capable, montrer que j'ai de l'expérience et certaines compétences. Grâce à ATD, j'ai appris à compter, je sais payer mes factures. Grâce aux cours de théâtre, j'ose désormais parler devant la dame de l'ONEM. Pour conclure, je dirais que pour aider les autres, il faut y mettre de soi, mais aussi savoir où les choses se trouvent et comment cela fonctionne. Mais cela vaut la peine, car on apprend tous les jours. »

3) <u>Un engagement pour co-constuire les solutions</u>

Les personnes qui vivent la pauvreté sont considérées par la société comme des gens dont on n'a rien à attendre. Il est vrai qu'il y a des différences dans la même manière d'être ensemble, de parler, de se comporter... Mais, il faut enrayer cette idée que les personnes précaires ne font rien pour **changer leur situation**. Sans moyens, ne sachant pas toujours lire, sans réseaux sociaux, sans moyen de transport, ces personnes se retrouvent souvent à court de solutions.

C'est pourquoi, lorsqu'on on s'engage au côté des personnes qui vivent dans la pauvreté, il est important de s'investir dans la durée et de mener le combat ensemble pour mieux comprendre ce que vivent les personnes précarisées.







Pour ceux qui vivent la pauvreté et l'exclusion, devenir volontaire et le rester représente un défi difficile à relever. Quand la vie est fragile et que l'on est toujours sur le fil, le moindre problème se transforme en catastrophe. Certaines personnes n'osent même pas demander ce qu'elles pourraient faire de peur de sanctions éventuelles.

Dans cette optique, la logique des personnes et des organisations n'est pas la même et il ne faut pas négliger la formation des responsables qui ont affaire à des personnes qui vivent de grandes difficultés. Pour que les personnes en situation de précarité s'engagent volontairement de manière épanouissante pour tous, 3 conditions doivent être remplies : être conscient de faire une action bénéfique, être reconnu et apporter un enrichissement. Il ne doit pas s'agir d'un simple coup de main, car l'enjeu est d'apprendre à penser et agir ensemble. L'expérience de ces personnes nous offre une ouverture sur ce que nous ne pouvons pas voir ou entendre. Elles possèdent des savoirs qui sont méconnus et qui devraient être davantage valorisés.

L'accessibilité de tous au volontariat représente un enjeu important, mais qui ne doit pas nous détourner de la lutte contre l'exclusion pour que les personnes précarisées ne soient plus dans cette situation.







Conclusion

En 1994, le rapport général sur la pauvreté a permis de mettre l'accent sur la complexité de la pauvreté et la nécessité d'impliquer les personnes concernées dans la lutte contre la pauvreté (LCP). Ce rapport stipule que la pauvreté est un déni de citoyenneté. Or, le volontariat permet clairement de réactiver cette citoyenneté en devenant acteur de la société. Malheureusement, certains obstacles limitent l'accès des personnes précaires au volontariat : un niveau de formation trop bas, une règlementation trop restrictive malgré les progrès liés à la loi de 2005 pour les allocataires sociaux, les formalités administratives, ...

Suite à ce rapport, l'ensemble des gouvernements en Belgique ont signé un accord pour la cohérence et le suivi de la lutte contre la pauvreté pour dépasser le clivage par compétences qui prévaut au niveau ministériel. Un service de lutte contre la pauvreté fonctionne à l'heure actuelle sur base de la concertation avec les associations concernées et de la formulation d'analyses et de recommandations politiques. Ses rapports sont obligatoirement suivis par les responsables politiques qui se sont engagé à les transmettre à leurs assemblées pour être débattus.

Dans ce contexte, il est important d'avoir une **démarche proactive** permettant d'aller au-devant des personnes précaires. Pour nombre d'entre elles, le quotidien est une lutte pour survivre et la dynamique collective peut jouer un rôle émancipateur important pour sortir la personne de l'isolement caractéristique de sa situation.







Sources

- Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, http://www.luttepauvrete.be/
- ATD QuartMonde en Belgique, http://www.atd-quartmonde.be/